

Offre d'emploi Saisonnier

La mairie de LARMOR-PLAGE recrute un(e) :

Assistant Temporaire de Police Municipale (A.T.P.M.)

Agent de Surveillance de la Voirie Publique (A.S.V.P.)

Emploi saisonnier du 01/06/24 au 25/08/24

Placé sous l'autorité du Responsable de la Police Municipale, l'A.T.P.M / A.S.V.P. assure la surveillance des voies publiques, fait respecter la réglementation et assiste les Policiers Municipaux dans leurs missions de prévention et de maintien de l'ordre, de la sureté, de la sécurité et de la salubrité publiques.

Missions principales :

- Participer aux patrouilles pédestres, en vélo ou Véhicule Léger
- Assurer la surveillance des voies publiques :
 - Renseigne et oriente les usagers des voies publiques
 - Surveillance et relève les infractions à l'arrêt et au stationnement des véhicules
 - Veille à la propreté des espaces publics
 - Participe à des missions de prévention aux abords des bâtiments et lieux publics
- Effectuer quotidiennement les navettes courriers entre les différents services de la commune
- Assurer la mise en place et la surveillance du marché dominical, faire respecter la réglementation et encaisser les droits de place.

Le profil recherché

- Connaitre l'administration communale
- maîtriser les outils bureautiques
- Aisance rédactionnelle
- Disponibilité, ponctualité, réactivité
- Bonne condition physique
- Grand sens du relationnel
- Sens de l'organisation, rigueur
- Sens de la médiation et capacité à gérer les situations difficiles
- Savoir rendre compte
- Respect de la déontologie, sens du service public
- Discrétion et confidentialité
- Titulaire du Permis B

Contrat et temps de travail :

Contrat à Durée Déterminée rémunéré à l'heure effective au grade d'adjoint administratif ou technique.
Horaires de travail variables selon planning basé sur 7 heures par jour et organisé du lundi au dimanche (2 jours de repos par semaine). L'emploi du temps peut être modifié selon les nécessités de services notamment au vu des soirées et manifestations estivales.

Candidature avec CV et lettre de motivation à transmettre **dès que possible et avant le 15 mars 2024**

A l'attention de Monsieur Le Maire – Mairie de Larmor-Plage – 4 rue des 4 frères Le Roy-Quéret – 56 260 LARMOR-PLAGE ou par mail à personnel@larmor-plage.com